

## OLÉOPROTÉAGINEUX



### Chiffres-clés HAUTS-DE-FRANCE

**188 000**

HECTARES  
d'oléoprotéagineux

**266**

millions d' €  
de CHIFFRE D'AFFAIRES

**157 000**

ha d'OLÉAGINEUX

**31 000**

ha de PROTÉAGINEUX

de la surface agricole  
de la RÉGION

**9 %**



**4,6 %** du chiffre d'affaires  
végétal RÉGIONAL

**9 200**

EXPLOITATIONS  
cultivant des  
OLÉOPROTEAGINEUX

**39 %**



DES AGRICULTEURS  
DE LA RÉGION

**560 000**

tonnes  
d'oléagineux  
récoltés



**120 000** tonnes  
de protéagineux

**3**

ème  
rang national pour la production  
DE COLZA



**2**

ème  
rang national pour la production  
DE POIS PROTÉAGINEUX

**12 %**

de la production FRANÇAISE

**17 %**

de la production FRANÇAISE

**477**

salariés de l'industrie  
des corps gras raffinés

**35%**

des effectifs français



**1** ère  
région de France

Utilisation d'oléoprotéagineux  
par les fabricants régionaux d'aliments du bétail

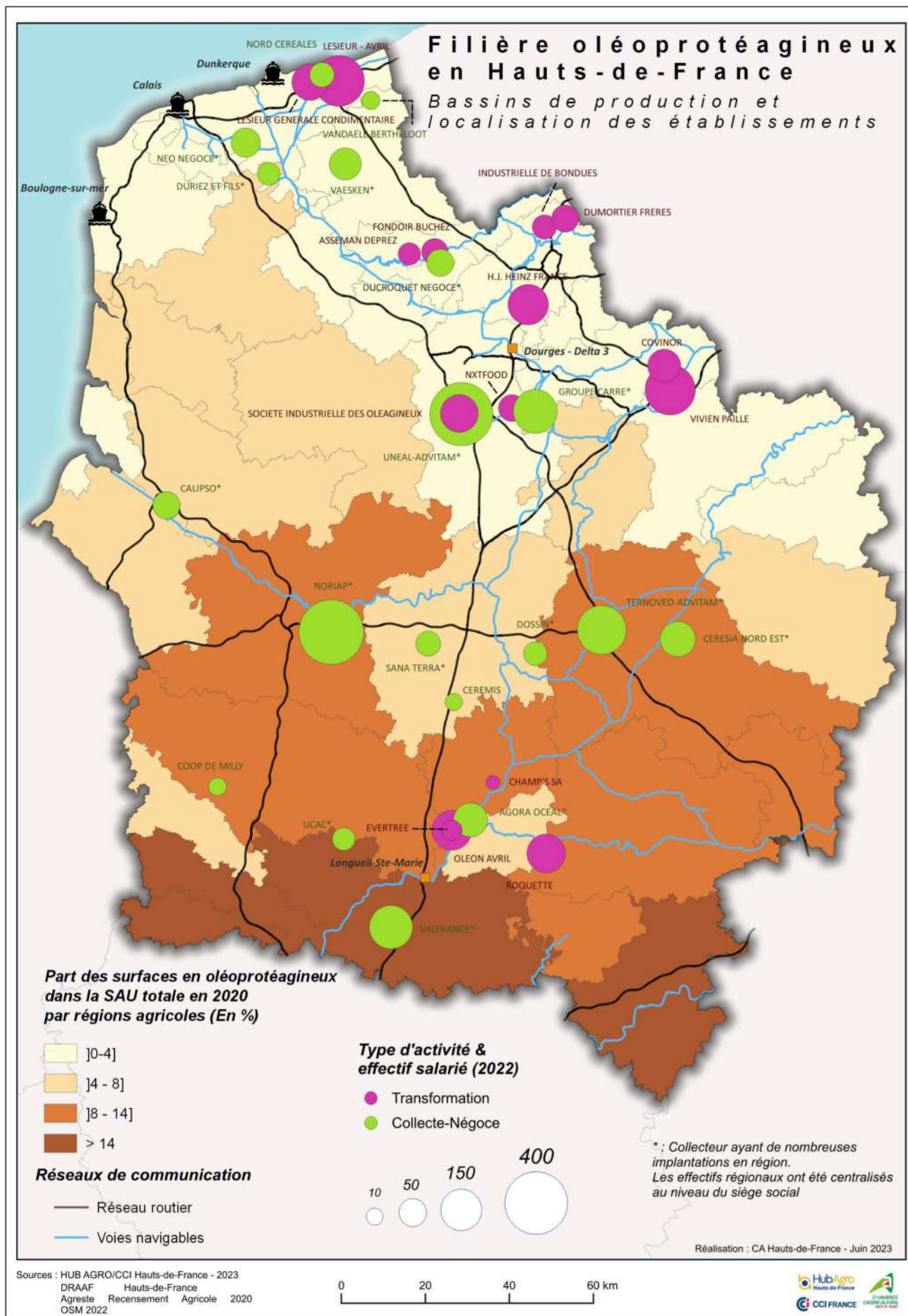
**87 000**

tonnes de TOURTEAUX DE COLZA

**26 000**

tonnes de GRAINES  
OLÉOPROTÉAGINEUSES

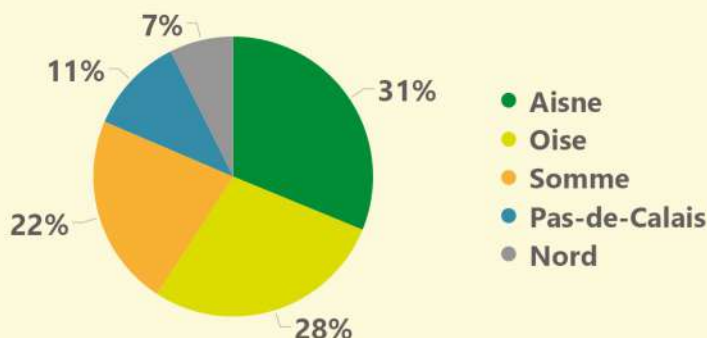
soit **14%**  
du total  
des matières  
premières  
incorporées en  
RÉGION



Analyse cartographique réalisée à partir d'un travail partenarial avec la CCI Hauts-de-France dans le cadre du Hub Agro, sur la connaissance de l'appareil productif agroalimentaire régional.

## La filière oléoprotéagineux et les territoires

### Répartition des 190 000 hectares d'OLEOPROTEAGINEUX



Plus de 80 % des surfaces régionales d'oléoprotéagineux sont localisées dans les départements picards, l'Oise concentrant à elle seule un tiers du potentiel de production des Hauts-de France.

À l'échelle des régions agricoles, la production d'oléoprotéagineux représente une part croissante des surfaces cultivées à mesure que l'on s'avance vers le sud de la région, à proximité du Bassin Parisien et de la région Grand Est.

Les 10 petites régions agricoles à plus de 12 % de SAU en oléoprotéagineux en cultivent plus de 90 000 ha soit 60 % des surfaces régionales : 5 sont situées dans l'Oise, 4 dans l'Aisne et 1 dans la Somme.



La place des oléoprotéagineux dans l'assolement départemental est très variable, de 3 % dans le Nord à 13 % dans l'Oise. Ce département est très spécialisé dans ce type de production : les oléoprotéagineux y sont la seconde culture pratiquée par les agriculteurs (derrière le blé et devant la betterave).

Le colza, qui constitue les 3/4 des surfaces d'oléoprotéagineux, occupe en moyenne 5 % des surfaces cultivées en Hauts-de-France. Cette proportion monte à 9 % dans l'Oise.

En pois protéagineux, l'Oise représente 40 % des surfaces régionales : elle est le 5<sup>ème</sup> département français de cette spécialité végétale.



La trentaine d'entreprises de la filière oléoprotéagineux se répartissent en deux catégories d'activité bien distinctes, la collecte-expédition d'un côté, l'industrie des huiles de l'autre.

Le regroupement de la récolte de colza et de protéagineux est réalisé par des coopératives et des négociants de tailles très diverses, spatialement implantés au cœur des bassins de production de grandes cultures.

Le maillon transformation de cette filière (pour la partie corps gras) compte des entreprises de taille assez conséquente, surtout installées dans le Nord et le Pas de Calais.

## Zoom sur la PRODUCTION

### RÉGIONALE D'OLÉAGINEUX et de PROTÉAGINEUX BIO



2 504

hectares d'OLÉOPROTÉAGINEUX cultivés en bio (certifiés et conversion)

dont

790

hectares en PROTÉAGINEUX bio

soit

3,2 %

des surfaces FRANÇAISES

soit

1,5 %

des surfaces françaises d'OLÉOPROTÉAGINEUX bio

dont

1 710

hectares d'OLÉAGINEUX bio

soit

1,2 %

des surfaces FRANÇAISES

# Les oléoprotéagineux : de multiples valorisations, alimentaires et non alimentaires

Combinant un climat et des capacités agronomiques des sols favorables, les Hauts-de-France, et **particulièrement les départements de l'Aisne et de l'Oise**, ont pu **largement développer des cultures d'oléagineux et de protéagineux**. Les diverses filières de valorisation de ces productions ont trouvé en région **un grand bassin de consommation** pour la partie alimentation humaine ; ainsi que **des zones d'élevage constituant un débouché local** pour les protéagineux et les tourteaux, valorisés dans les industries de l'alimentation animale.

## INTRANTS OLEAPROTEAGINEUX

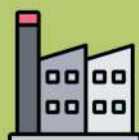


- Recherche variétale et semencière en fonction de la valorisation
- **1 800 hectares** de surfaces de multiplication d'oléoprotéagineux (semences certifiées), dont **1 500 de pois protéagineux** (20 % des surfaces françaises)
- Distribution et maintenance des matériels de semis et de récolte

## PRODUCTION D'OLEOPROTEAGINEUX

- **4 exploitations sur 10** dans la région, mais 6 sur 10 dans l'Oise
- **17 hectares** cultivés en moyenne
- **Près de 700 000 tonnes récoltées**

## INDUSTRIES DES CORPS GRAS



- 17 % de l'emploi français de ce secteur et 35 % pour la seule partie des huiles et graisses raffinées
- 8 établissements principaux
- Une présence forte du groupe Lesieur (filiale du groupe coopératif Avril), le leader français des huiles végétales

## MATIERES PROTEIQUES VEGETALES [MPV]

Secteur en plein développement, tant au niveau de la recherche que de l'élaboration de MPV pour l'alimentation animale et humaine, la pharmacie, la cosmétique ou les bio-matériaux. Plusieurs entreprises y œuvrent dans les Hauts-de-France. Le programme FiLoLeG emmène également ses partenaires vers une meilleure connaissance de la filière régionale et de ses besoins.

## INDUSTRIE DE L'ALIMENTATION ANIMALE

- **Utilisation de près de 90 000 tonnes des tourteaux de colza**, sous produits issus de l'industrie des corps gras
- **Incorporation directe** de graines oléoprotéagineuses dans les aliments industriels et la Fabrication d'Aliments à la Ferme

## COLLECTE, NEGOCE ET EXPEDITION



- **Une trentaine** de coopératives et négociants répertoriés
- Tissu d'entreprises semblable à celui du négoce de céréales

## CONSOMMATION



- **12 kg d'huile par habitant/an**, dont 3kg d'huile de colza  
Soit en région 72 000 tonnes d'huiles alimentaires, dont 18 000 tonnes d'huiles de colza
- **1,8 kg de margarine par habitant** soit 11 000 tonnes annuelles
- **0,7 kg de pois protéagineux** soit 4 200 tonnes annuelles en région

Sources des indicateurs : Agreste, Insee, Fichier IAA CCI HdF avec le Hub Agro, Chambres d'Agriculture Hauts-de-France, Semae, Agence Bio. Reproduction et utilisation autorisées avec mention intégrale des sources, du nom du document «Filières&co n°8» et du traitement des données par les Chambres d'Agriculture Hauts-de-France. Pour en savoir + : <https://hautsdefrance.chambre-agriculture.fr/ressources/documents/economie/marches-et-filières-agricoles>. Contact : Pascale Nempont, Stratégie et Prospective - [p.nempont@hautsdefrance.chambagri.fr](mailto:p.nempont@hautsdefrance.chambagri.fr)  
Publication de la Chambre d'agriculture Hauts-de-France - 19 bis rue A. Dumas AMIENS CEDEX 3. Directeur de la publication : Laurent Degenne - Rédaction et mise en page : Service Stratégie et Prospective Chambre d'agriculture Hauts-de-France et Service Communication Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais, CFAure. Impression : Chambre d'agriculture Nord-Pas de Calais - ISSN 2556-207X



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE ET DE LA FORÊT  
Liberté Égalité Progrès

